

A. M. D. G.

Séminaire St Joseph

LES TROIS-RIVIERES.

ANNEE ACADEMIQUE

1884-85



LES TROIS-RIVIERES

TYPOGRAPHIE DU "JOURNAL DES TROIS-RIVIÈRES."

1885

Sé

Le Sém
Mgr Tho
poré par un
sa charte
le 19 mars
oniquemen
océsain. L
depuis l'ann

Le nou
quatre étag
ne petite d
un vaste ter
pour de récr
èves un sé

Le Sém
n'il posséd
agé par un
à être amél
s élèves pe

PROSPECTUS

DU

Séminaire St Joseph

LES TROIS-RIVIÈRES.

Le Séminaire des Trois-Rivières fut fondé en 1860 par S. G. Mgr Thomas Cooke et l'Hon. J. E. Turcotte. Il fut incorporé par un acte de la législature sanctionné le 19 mai 1860, et sa charte d'incorporation fut amendée le 28 janvier 1874. Le 19 mars de la même année, S. G. Mgr Laflèche érigeait canoniquement le Séminaire des Trois-Rivières en Séminaire diocésain. Le petit Séminaire est affilié à l'Université Laval depuis l'année 1863.

Le nouveau Séminaire est une grande et belle bâtisse à quatre étages de 220 pieds de long sur 60 de large. Situé à une petite distance du Saint Laurent et du Saint Maurice sur un vaste terrain élevé et salubre, entouré de jardins, et d'une cour de récréation avec gymnase et jeu de paume, il offre aux élèves un séjour des plus agréables.

Le Séminaire vient d'acquérir, à l'extrémité du terrain qu'il possédait déjà, un joli coin de terre magnifiquement ombragé par une touffe de grands pins. Ce bocage naturel qui peut être amélioré et cultivé avec soin fera désormais les délices des élèves pendant la belle saison.

LE GRAND SEMINAIRE.

L'enseignement du Grand Séminaire embrasse la Théologie morale, la Théologie dogmatique, la Liturgie, l'étude de l'Écriture Sainte, du Droit Canon, de l'Histoire ecclésiastique, etc.

Les cours sont donnés par trois éminents professeurs de la Compagnie de Jésus, le Rév. P. François Génévrier, professeur de Théologie morale, le Rév. P. François Ory, professeur de Théologie dogmatique et le Rév. P. Connoly, professeur de Droit Canonique, d'Écriture Sainte et d'Histoire ecclésiastique. La direction des Ecclésiastiques reste entre les mains des prêtres du Séminaire.

Les traités de Théologie qui feront l'objet des cours durant l'année 1885-86 sont les suivants :

THEOLOGIE DOGMATIQUE.

De Deo Uno,

De Sanctissima Trinitate,

De Deo Creatore,

De Verbo Incarnato.

De Deo Redemptore—(Auctore Hurter).

THEOLOGIE MORALE.

De Justitia et Jure,

De Contractibus,

De Statibus particularibus,

De Sacramentis in genere,

De Baptismo,

De Confirmatione,

De Extrema Unctione,

De Ordine.

(Auctore Gary)

DROIT CANONIQUE.

De Principiis et de Personis Ecclesiasticis, usque ad Cap. 111.
De Episcopis—(Auctore Craisson).

ÉCRITURE SAINTE.

De S. Scripturæ interpretatione,

Explicatio Psalmorum.

(Auctore Schouppe).

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Les 16e, 17e et 18e siècles.
(Auctore Blanc).

Le p
par année
Pour un
Pour le l
Pour le l
Pour l'ab
Les livres

I. L
classique
religion s

II. L
tine, grec
toire et d
ques pur
mot, de t

Le co
ou Eléme
thode et
Première

NOTA
subir un
l'analyse
çaise, sur
Canada e
cours de c

III. L
française
Livres, de
graphie e
commerci
peut se fa
tions et le

Le prix de la pension et de l'enseignement est de \$100.00 par année, strictement payable d'avance par quartier de \$25.00.

Pour un lit garni et nécessaire de toilette.....par année \$10.00

Pour le lavage et le raccomodage " " 10.00

Pour le luminaire..... " " 4.00

Pour l'abonnement du médecin..... " " 2.00

Les livres sont à la charge des Séminaristes.

LE PETIT SEMINAIRE.

COURS D'ÉTUDE.

I. Le cours d'études se divise en deux sections, le cours classique et le cours de commerce. Dans les deux cours la religion sert de base à l'enseignement.

II. Le Cours Classique embrasse l'étude des langues latine, grecque, française et anglaise, de la Littérature, de l'Histoire et de la Géographie, de la Philosophie, des Mathématiques pures et appliquées et des sciences naturelles, en un mot, de tout ce qui prépare aux carrières libérales.

Le cours classique est divisé en sept classes : Cinquième ou Eléments latins, Quatrième ou Syntaxe, Troisième ou Méthode et Versification, Seconde ou Belles-Lettres, Rhétorique, Première année et Seconde année de Philosophie.

NOTA.—Pour entrer au Cours Classique il faut pouvoir subir un examen satisfaisant sur le Français et l'Anglais, sur l'analyse grammaticale et l'analyse logique de la langue française, sur la Géographie, l'Histoire Sainte et, l'Histoire du Canada et sur toutes les matières qui font l'objet d'un bon cours de commerce.

III. Le Cours Commercial comprend l'étude des langues française et anglaise, de l'Arithmétique, de la Tenue des Livres, de l'Histoire, de la Géographie, du Dessin, de la Calligraphie et de toutes les matières qui préparent aux carrières commerciales. Ce cours se fait régulièrement en trois ans. Il peut se faire en plus ou moins de temps, suivant les dispositions et les connaissances déjà acquises de l'élève. Il se divise

en trois classes dont les deux premières, à cause des relations intimes qu'elles ont avec les classes du cours classique s'appellent Septième et Sixième. La classe la plus élevée du Cours commercial n'ayant aucun rapport avec le Cours Classique s'appelle Classe commerciale.

Cette classe vient d'être établie par les autorités du Séminaire dans le but d'augmenter la force des études dans les deux cours. En effet cette disposition permettra de séparer à la fin de la deuxième année du Cours les élèves qui se destinent aux carrières commerciales ou industrielles d'avec ceux qui veulent suivre le Cours classique. Ceux-ci commenceront alors l'étude du latin en Cinquième, et les autres seront cultivés d'une manière toute spéciale sur le calcul arithmétique pratique, sur la tenue des livres, sur les opérations de banques, etc, etc. Tout en laissant au français une part assez large dans cette classe, l'anglais y sera néanmoins enseigné et cultivé d'une manière toute particulière. On y exercera les élèves à la pratique de la conversation anglaise et à la correspondance commerciale en français et en anglais. Les élèves étant ainsi partagés en deux classes séparés et dirigés suivant le but à atteindre, par des professeurs spéciaux, ne sauraient manquer de faire des progrès beaucoup plus sensibles. C'est là une amélioration considérable dans le cours des études et les personnes compétentes ne sauraient manquer d'en tenir compte en faveur d'une institution qui ne recule pas devant les sacrifices lorsqu'il s'agit de promouvoir les intérêts de l'instruction et de la bonne éducation de la jeunesse.

Les élèves du Cours commercial sont initiés aux opérations des Banques par le moyen d'une Banque établie dans la maison même, et dans laquelle ils font journellement les transactions qu'ils devront faire plus tard dans ces sortes d'institutions.

NOTA.—Pour entrer au Cours commercial (en Septième) il faut que l'élève puisse écrire facilement à la dictée, qu'il fasse preuve d'une connaissance suffisante des éléments de la grammaire française, de l'Arithmétique jusqu'aux règles de trois inclusivement, et de la Géographie élémentaire.

Si
pour la
classe pro
pour ent
puisse éc
maire fr
opérer su

La p
ont adop
classique
grands a
devoir l'a
être pas i
militent
que par
général d

Cette
carrères
nombre
20 de re
collège a
pour div
donner à
pratiques
rendre le
à leur en
directeur
l'opportu
sique; 6
ont termi
six ou se
prendre s

Enfin
études cl
les élèves
vivantes,
gues mor

Si un élève se présentait sans être suffisamment préparé pour la classe de Septième il pourrait encore être admis à la classe préparatoire ou classe de Huitième ; mais il faut, même pour entrer dans cette classe, que l'élève sache lire, qu'il puisse écrire facilement à la dictée, qu'il ait vu dans la grammaire française au moins jusqu'aux verbes, et qu'il puisse opérer sur les quatre règles simples de l'arithmétique.

La plupart des Séminaires et des Collèges de la Province ont adopté aujourd'hui la division du cours d'études en cours classique et en cours commercial. Cette distinction offre de si grands avantages que les directeurs de ce Séminaire ont cru devoir l'adopter eux-mêmes dès l'année 1871. Il ne sera peut-être pas inutile de résumer ici quelques-unes des raisons qui militent en faveur de ce système qui ne diffère de l'ancien que par une distribution différente de matières dans le plan général du cours d'études.

Cette disposition a l'avantage : 1o de faciliter l'accès aux carrières commerciales ou industrielles pour un très grand nombre d'élèves qui n'y pourraient pas parvenir sans cela ; 2o de rendre profitables les deux ou trois premières années de collège après lesquelles près de la moitié des élèves sont forcés pour diverses raisons de discontinuer leurs études ; 3o de donner à ceux qui continuent leur cours, les connaissances pratiques dont ils ne sauraient se passer plus tard ; 4o de rendre le classement des élèves plus facile et plus avantageux à leur entrée au collège ; 5o de donner aux parents et aux directeurs de la maison le temps convenable pour juger de l'opportunité qu'il y a pour l'enfant de faire son cours classique ; 6o de permettre à plusieurs jeunes gens de talents qui ont terminé ailleurs leur cours commercial, de compléter en six ou sept ans leur cours classique qu'ils n'oseraient entreprendre sans cela.

Enfin cette organisation ne nuit en rien à la force des études classiques qu'elle favorise au contraire, en affermissant les élèves dans l'étude de la langue maternelle et des langues vivantes, avant de les livrer à l'étude plus difficile des langues mortes.

Elle n'augmente pas non plus la durée du cours d'études, qu'elle diminue au contraire d'une et même de deux années pour un grand nombre d'élèves bien préparés d'avance dans de bonnes écoles.

CONDITIONS.

I. Les élèves qui viennent d'un autre établissement doivent fournir un certificat de bonne conduite.

II. Les enfants incorrigibles et ceux dont les exemples ou les discours seraient dangereux pour leurs condisciples, seront remis à leur parents.

III. Aucun livre, journal, brochure ou pamphlet ne doit être lu par les élèves sans l'autorisation du Directeur, qui peut aussi examiner leurs lettres, s'il le juge à propos.

IV. Tout élève doit avoir et porter constamment le costume du Séminaire, lequel consiste en un long habit noir (*à taille*) avec ceinture verte, pantalons noirs et casquette de même couleur. Aucun élève ne sera autorisé à porter un autre habit durant le cours de l'année scolaire.

V. La sortie des élèves en ville peut être autorisée les mardis et jeudis, à partir de midi jusqu'à cinq heures du soir, (six heures en été).

VI. Cette sortie ne peut avoir lieu qu'avec les membres de la famille de l'élève, et ces derniers doivent l'accompagner au retour.

VII. Les parents sont priés de ne se présenter au parloir pour voir les élèves qu'aux heures de récréations, le parloir étant interdit aux élèves pendant les heures d'étude et de classe, et surtout pendant les exercices de piété.

Pendant le courant de l'année scolaire, les élèves ne sont autorisés à aller dans leur famille que pour des raisons vraiment graves : leur intérêt bien entendu et le bon ordre de l'établissement s'opposent à toute sortie qui ne serait pas dans ces conditions. Dans le cas d'un élève malade, le certificat du

médecin
ces.

L'an
mois cha

A la
de Juin, i
reçoivent
des progr

Les y
et se term

Les p
quartier,
le troisiè

N. B.

Inter
le
Inter
tu
Exte
Exte
Garn
Blan
Mus
Dess
Télé
Stén

Aucu
ne soit de

Dans
classes il
pensionna

Pour
remise pou

(*) N. P.
Cours Commer

médecin de la maison est toujours exigé pour de telles absences.

L'année académique se divise en deux périodes de cinq mois chacune.

A la clôture de chaque période, vers la fin de Janvier et de Juin, il y a un examen général, à la suite duquel les parents reçoivent un rapport fidèle de la conduite, de l'application et des progrès de leurs enfants.

Les vacances annuelles s'ouvrent vers le premier Juillet et se terminent dans la première semaine de Septembre.

PRIX.

Les paiements se font par quartiers scolaires : Le premier quartier, à l'ouverture des classes, le second, le 15 Novembre ; le troisième, le 1er Février ; le dernier le 15 avril.

N. B.—Strictement payable d'avance.

Internes pensionnaires, y compris le médecin, le lit sans garniture, le perruquier et le couvert de table	\$100.00
Internes non pensionnaires, y compris le médecin, le lit sans garniture et le perruquier	32.00
Externes étudiant au Séminaire, y compris le médecin et le perruquier	24.00
Externes, y compris le médecin et le perruquier	18.00
Garniture du lit	6.00
Blanchissage et raccommodage	10.00
Musique instrumentale	20.00
Dessin (*)	6.00
Télégraphie	5.00
Sténographie	2.00

Aucun élève ne sera admis comme externe à moins qu'il ne soit des Trois-Rivières.

Dans le cas d'absence ou d'entrée tardive à l'ouverture des classes il n'y a aucune déduction ni remise faite aux élèves pensionnaires pour les absences au-dessous de quinze jours.

Pour les autres élèves, il n'y a point de déduction ni de remise pour absence moindre d'un demi-quartier.

(*) N. B.—Le Dessin est matière de classe et n'entraîne aucun extra dans le Cours Commercial.—

Les élèves malades sont traités à l'hôpital intérieur du Séminaire à raison de 20 centins par jour pour les pensionnaires et de 40 centins pour les quart-pensionnaires.

Tout dommage causé par un élève à l'ameublement ou à la propriété du Séminaire sera chargé à son compte.

Les livres classiques et autres fournitures sont vendus au Séminaire, et sont payables à M. le Préfet des études comme suit : argent comptant pour les livres, papier etc., livrés aux élèves à leur entrée ; les fournitures scolaires qui peuvent manquer aux élèves dans le cours de l'année leur sont fournies à demande et sont payables partie au mois de janvier et partie à la fin de l'année scolaire. Aucun compte n'est ouvert à cet effet dans les livres de la librairie du Séminaire à moins que les arrérages de l'année précédente n'aient été payés.

PERSONNEL DU SEMINAIRE.

1884-85.

—:O:—

M. LOUIS RICHARD, P^{TRE} CHANOINE

Supérieur et Procureur.

M. JEAN-BAPTISTE COMEAU, P^{TRE} CHANOINE

Directeur du Petit Séminaire.

M. HERMYLE BARIL, P^{TRE}

Directeur du Grand Séminaire.

M. RAYMOND CAISSE, P^{TRE}

Préfet des Etudes.

M. NAPOLÉON CARON, P^{TRE}

Prof. de Belles-Lettres.

M. HENRI CHAPDELAIN, P^{TRE}

Prof. de Physique.

M. TELESPHORE LAFLECHE, P^{TRE}

Prof. de Philosophie.

M. ALFRED LEBRUN, P^{TRE}

Prof. d' Histoire.

M. JULIEN RICHARD, P^{TRE}

Prof. de Mathématiques et d' Astronomie.

M. EUGÈNE MAYRAND, PTRE

Assistant Procureur et Econome.

M. ATHANASE BIRON, PTRE

Prof. de Rhétorique.

M. LOUIS BERGERON, PTRE

Prof. d'Anglais et Directeur de la Banque Collégiale.

M. FRANÇOIS BOULAY, ECCL.

Assist. prof. en Rhétorique et en Belles-Lettres et Bibliothécaire.

M. LÉON ARCAND, ECCL.

Prof. de Troisième.

M. HERCULE GRENIER, DCRE

Prof. de Quatrième.

M. CHARLES BEAUDET, ECCL.

Ass. Prof. d'Histoire (pro tempore).

M. NOÉ VILLENEUVE, ECCL.

Prof. de Cinquième.

M. LOUIS LAFLECHE, ECCL.

Prof. de Sixième.

M. JOSEPH FERRON, ECCL.

Prof. de Septième.

M. ALEXANDRE MOREAU, ECCL.

Prof. de Huitième.

Prof. de Des

Garden de l

M

M. JOSEPH DUBOIS, ECCL.

*Prof. de Dessin et de Calligraphie et assist. Directeur de la Banque
Collégiale.*

M. ALBERT DESILETS, ECCL.

Garden de l'infirmerie et du parloir des Externes et asst. bibliothécaire.

M. ADELARD MILOT, ECCL.

Premier Régent et Maître de Salle.

M THOMAS CARON, ECCL.

2e Régent et Maître de Salle.

M. AUGUSTE GOUIN, ECCL.

3e Régent et Maître de Salle.

M. FERDINAND ALLARD, ECCL.

4e Régent et Maître de Salle.

M. NARCISSE MARCHAND, ORGANISTE

Prof. de Piano.

ELEVES . DU GRAND SEMINAIRE.

MILOT ADÉLARD.....	<i>Yamachiche.</i>
GOUIN AUG.....	<i>Trois-Rivières.</i>
CARON THS.....	<i>St-Léon.</i>
ALLARD FERD.....	<i>Trois-Rivières.</i>
GRENIER HERC.....	"
BOULAY FRs.....	<i>St-Ursule.</i>
ARCAND LÉON.....	<i>Trois-Rivières.</i>
VILLENEUVE NOÉ ..	<i>St Justin.</i>
LAFLÈCHE LS.....	<i>Rivière du Loup.</i>
FERRON JOS.....	<i>Yamachiche.</i>
MOREAU J. A.....	<i>Trois-Rivières.</i>
DUBOIS JOS.....	<i>Gentilly.</i>
DÉSILETS ALBERT..	<i>Sté Angèle.</i>
BEAUDET CHS.....	<i>Trois-Rivières.</i>
LAPERRIÈRE MAJ ..	<i>St Léon.</i>
BELLEMARE AD.....	<i>Yamachiche.</i>
BARIL ED.....	<i>St Pierre Les Becquets</i>
COTÉ ALF.....	<i>Nicolet.</i>
BÉLAND IS.....	<i>St Ursule.</i>
LAMOTHE L.....	<i>St Maurice.</i>
BARRY EUG.....	<i>St Anne de la Pérade</i>
BÉLAND ERN.....	<i>Rivière du Loup.</i>
LACERTE HON....	<i>St Sévère.</i>
HIGGINS R.....	<i>Burlington.</i>
MONTOUR LS.....	<i>Pointe du Lac.</i>
CARDIN P.....	<i>Yamaska.</i>
ROUSSEAU LS.....	<i>Stanfold.</i>
ROBERGE EUG....	<i>Yamaska.</i>
MOREAU ART..	<i>Trois-Rivières.</i>
DUGRÉ AL	"
McKENNA JOHN.....	<i>Boston.</i>
GARRITY P.....	<i>Portland.</i>
NELLIGAN P.....	"

DWYER
GENEST
MARCH
GARCEA
FERRON
39 MANSEA

ELEVE

BOULAY
CARUFE
COMEAU
CORMIER
COUTU
DÉSILET
DENONC
FUSEY I
GRENIER
GODIN I
HÉROUX
MARINEA
MÉTHOT
OLIVIER
PANNET
TOUTANT

AUGER M
BAILEY I
BELLEMA
CHAPDEL
DÉSILETS

DWYER ANT.....	<i>Springfield.</i>
GENEST OSCAR.....	<i>Trois-Rivières.</i>
MARCHAND DENIS.....	<i>Maskinongé.</i>
GARCEAU JOS.....	<i>Trois-Rivières.</i>
FERRON OMER.....	<i>Yamachiche.</i>
39 MANSEAU ALFRED.....	<i>Drummondville.</i>

ELEVES DU PETIT SEMINAIRE.

PHILOSOPHIE 2de ANNEE.

BOULAY PIERRE.....	<i>Ste Ursule.</i>
CARUFEL CHARLES.....	<i>Maskinongé.</i>
COMEAU NAPOLEON.....	<i>St Léonard.</i>
CORMIER LUCIEN.....	<i>Bécancourt.</i>
COUTU JOSEPH.....	<i>Maskinongé.</i>
DÉSILETS NÉRÉE.....	<i>St Maurice.</i>
DENONCOURT LOUIS.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
FUSEY ERNEST.....	<i>Ste Ursule.</i>
GRENIER PHILIPPE.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
GODIN EUGÈNE.....	"
HÉROUX EUCHARISTE.....	<i>St Sévere.</i>
MARINEAU PHILIPPE.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
MÉTHOT GEORGES.....	"
OLIVIER ALFRED.....	"
PANNETON ARTHUR.....	"
TOUTANT THOMAS.....	<i>Champlain.</i>

PHILOSOPHIE 1re ANNEE.

AUGER NARCISSE.....	<i>St Léon.</i>
BAILEY HENRI.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
BELLEMARE NARCISSE.....	<i>Yamachiche.</i>
CHAPDELAINÉ ULRIC.....	<i>St Wenceslas.</i>
DÉSILETS LUCIEN.....	<i>St Maurice.</i>

DUSABLON ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
GATELY MARTIN.....	<i>Boston.</i>
LANDRY ADOLPHE.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
LELAIDIER EUGÈNE.....	“
LISÉE JOSEPH.....	“
LUPIEN EDOUARD.....	<i>Bécancourt.</i>
MARCHILDON ALFRED.....	<i>St Pierre les Berquets.</i>
MARTEL SAMUEL.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
MEUNIER HECTOR.....	<i>Yamachiche.</i>
PANNETON ELISÉE.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
PERRON WILBROD.....	<i>Ste Thècle.</i>
17 VANASSE EDOUARD.....	<i>Maskinongé.</i>

RHETORIQUE.

BELLEMARE ALEXIS.....	<i>Yamachiche.</i>
CARON TÉLESPHORE.....	<i>St Léon.</i>
CARIGNAN GÉDÉON.....	<i>Bécancourt.</i>
CHEVALIER MAURICE.....	<i>Sorel.</i>
DAIGLE ACHILLE.....	<i>Bécancourt.</i>
DUBOIS OMER.....	“
FRIGON JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
GARIÉPY GEORGES.....	“
LAFONTAINE OCTAVE.....	<i>St Paul de Chester.</i>
LAFLECHE JUDES.....	<i>La Rivière du Loup.</i>
LAHAIE BRUNO.....	<i>Batuscan.</i>
LAMOTHE LÉON.....	<i>Champlain.</i>
LOTTINVILLE LUCIEN.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
MELANÇON JOSEPH.....	<i>St Léonard</i>
MELANÇON OZANI.....	<i>St Barnabé.</i>
POIRIER ERNEST.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
17 TOURIGNY JEAN.....	<i>St Maurice.</i>

BELLES-LETTRES.

BARIBEAU ARTHUR.....	<i>Ste Anne de la Pérade</i>
BEAUCHEMIN OSCAR.....	<i>Forges St Maurice.</i>
BERGERON JEAN.....	<i>Ste Sophie de Halifax.</i>

CHANI
DEGAC
DEGUT
DESIL
DUBO
DUMON
GAUTH
GRAVE
GUINA
LACER
LACRO
LAGAN
LAMY
LEBLA
LEBER
LEBLA
LEMIR
LUPIEN
MATHI
MILETT
PICHÉ
PINTAL
TOUTAN
27 VALIÈR

BÉLAND
BÉLAND
BELLEM
BOUCHE
BROUSSE
CHAMPO
DÉSAUL
LAMY E
LAMY E
LESSARD
MARCHA

	CHANDONNET EMILE.....	<i>St Jean Deschailions</i>
	DEGAGNÉ CLOVIS.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	DEGUISE OCTAVE.....	<i>Ste Geneviève.</i>
	DESILETS JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	DUBORD TÉLESPHORE.....	<i>Champlain.</i>
	DUMONT EMILE.....	<i>Gentilly.</i>
	GAUTHIER FERDINAND.....	<i>St Narcisse.</i>
	GRAVEL LOUIS.....	<i>Arthabaska.</i>
	GUINARD JOSEPH.....	<i>Maskiuongé.</i>
	LACERTE HENRI.....	<i>Yamachiche.</i>
	LACROIX ONÉSIME.....	<i>Champlain.</i>
	LAGANIÈRE LUCIEN.....	"
	LAMY PAUL.....	<i>St Sévère.</i>
	LEBLANC GILLES.....	<i>Champlain.</i>
	LEBER JACQUES.....	<i>St Wenceslas.</i>
	LEBLANC CASIMIR.....	<i>Batiscan.</i>
	LEMIRE TANCÈRE.....	<i>St Maurice</i>
	LUPIEN LUCIEN.....	<i>Bécancourt.</i>
	MATHIEU DÉSIRÉ.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	MILETTE PIERRE.....	<i>St Etienne des Grès.</i>
	PICHÉ EDOUARD.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	PINTAL CHS. EDOUARD.....	<i>Champlain.</i>
	TOUTANT LÉON.....	"
27	VALIÈRES FRs. XAVIER.....	<i>Montréal.</i>

TROISIÈME.

	BÉLAND ARTHUR.....	<i>La Rivière du Loup.</i>
	BÉLAND HENRI.....	"
	BELLEMARE GÉDÉON.....	"
	BOUCHER ODILON.....	<i>St Barnabé.</i>
	BROUSSEAU HONORÉ.....	<i>La Rivière du Loup.</i>
	CHAMPOUX ADÉLARD.....	<i>Ste Gertrude.</i>
	DÉSAULNIERS NAPOLÉON.....	<i>La Rivière du Loup.</i>
	LAMY EDOUARD.....	<i>St Léon.</i>
	LAMY ELZÉAR.....	<i>St Sévère.</i>
	LESSARD JOSEPH.....	<i>Ste Ursule.</i>
	MARCHAND UBALD.....	<i>Champlain.</i>

MASSICOTTE ELPHÈGE.....	<i>Ste Geneviève.</i>
MASSON MAXIME.....	<i>St Justin.</i>
MILOT OMER.....	<i>Yamachiche.</i>
PELLETIER ALFRED.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
PELLETIER FRANK.....	“
PRATTE ARTHUR.....	<i>La Rivière du Loup.</i>
RICHARD PHILIPPE.....	<i>St Maurice.</i>
19 TRUDEL ALFRED.....	<i>St Stanislas.</i>

QUATRIÈME.

ARCAND ALPHONSE.....	<i>Bécancourt.</i>
BARIBEAU OVIDE.....	<i>Ste Anne de la Pérade.</i>
BELLEMARE ODILON.....	<i>Yamachiche.</i>
BEAULIEU EDOUARD.....	<i>Maskinongé.</i>
BELLEMARE LUC.....	<i>Yamachiche.</i>
DEGUISE LOUIS.....	<i>Ste Geneviève.</i>
DESAULNIERS SÉVÈRE.....	<i>St Sévère.</i>
DESILETS LÉOPOLD.....	<i>Bécancourt.</i>
DOLBEC PHYDIME.....	<i>Ste Anne de la Pérade.</i>
GARIÉPY JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
GRAVEL PAUL.....	<i>Arthabaska.</i>
HÉROUX JOSEPH.....	<i>St Boniface.</i>
HÉROUX JOS. PHILIPPE.....	<i>Yamachiche.</i>
HOULE ALPHONSE.....	<i>Gentilly.</i>
JACQUES LUDGER.....	<i>St Pierre les Becquets.</i>
LAMY ARSÈNE.....	<i>St Sévère.</i>
LAMBERT NAPOLÉON.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
LANDRY EDOUARD.....	<i>Bécancourt.</i>
LISÉE GEORGE.....	<i>Batiscan.</i>
MARCHAND JÉRÉMIE.....	<i>Valleyfield.</i>
MARCHAND EMÉRIC.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
MARCHAND IRÉNÉE.....	“
MARSAN AVILA.....	<i>Montréal.</i>
MORINVILLE PHILIBERT.....	<i>Champlain.</i>
PAQUIN FORTUNAT.....	<i>Deschambault.</i>
PAQUIN JOSEPH.....	<i>St Didace.</i>
POISSON HART EDMOND.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>

RICAR
TAPIN
THIBO
TOURI
32 VANAS

ALBET
BARIB
BEAUD
BEAUM
BÉLIV
BÉRAR
BOUCH
BOURG
CARIGN
CARON
CARON
CARUFF
CHARE
CHÉNÉ
CHEVA
DOUCE
DUPUIS
GÉLIN
GODIN
HÉROU
HOUDE
HOUDE
LEBLAN
MARCE
MILOT
MORISS
NORMA
PANNET
PANNET
PANNET

	RICARD HONORIUS.....	"
	TAPIN AUGUSTE.....	"
	THIBODEAU ARTHUR.....	<i>St Justin.</i>
	TOURIGNY ALFRED.....	<i>Batiscan.</i>
32	VANASSE ARTHUR.....	<i>Louiseville.</i>

CINQUIEME.

	ALBCEUF CHARLES.....	<i>Ste Thècle.</i>
	BARIBEAU JEAN.....	<i>New Haven Conn.</i>
	BEAUDOIN THOMAS.....	<i>St Luc.</i>
	BEAUMIER GÉDÉON.....	<i>Cap de la Madeleine.</i>
	BÉLIVEAU OMER.....	<i>St Maurice.</i>
	BÉRARD JEAN-BAPTISTE.....	<i>Louiseville.</i>
	BOUCHER MOISE.....	<i>Yamachiche.</i>
	BOURGEOIS JEAN.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	CARIGNAN ADONAL.....	<i>St Maurice.</i>
	CARON ALEXIS.....	<i>St Léon.</i>
	CARON JOACHIM.....	<i>Louiseville.</i>
	CARUFEL ARTHUR.....	<i>Maskinongé.</i>
	CHAREST ARTHUR.....	<i>Ste Anne de la Pérade.</i>
	CHÉNÉ ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	CHEVALIER EUGÈNE.....	<i>Sorel.</i>
	DOUCET ERNEST.....	<i>St Léonard.</i>
	DUPUIS PHILIPPE.....	<i>Maskinongé.</i>
	GÉLINAS EVARISTE.....	<i>St Barnabé.</i>
	GODIN EDOUARD.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	HÉROUX ARTHUR.....	<i>Yamachiche.</i>
	HOUDE ARTHUR.....	<i>St Célestin.</i>
	HOUDE HERCULE.....	"
	LEBLANC HENRI.....	"
	MARCEL WILFRID.....	<i>St Didace.</i>
	MILOT AVILA.....	<i>Yamachiche.</i>
	MORISSET EDMOND.....	<i>Ste Gertrude.</i>
	NORMAND ANTONIO.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	PANNETON ARTHUR.....	"
	PANNETON JOSEPH.....	"
	PANNETON MAURICE.....	"

PAQUIN ZÉNON.....	<i>St Cuthbert</i>
PROVANCHER EDOUARD.....	<i>Ste Gertrude.</i>
RICHARD JOSEPH	<i>St Maurice.</i>
ROCHELEAU JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
RYAN JOSEPH.....	"
SICARD EUGÈNE..	<i>Maskinongé.</i>
THIBODEAU THOMAS.....	<i>St Maurice.</i>
38 VILLENEUVE LAZARE.....	<i>St Justin.</i>

SIXIEME.

BELLE-ISLE ALFRED..	<i>St Stanislas.</i>
BLAIS JOSEPH.....	<i>St Paulin.</i>
BOISVERT VICTOR.....	<i>St Léon.</i>
BOUCHER EDOUARD	<i>Louiseville.</i>
BOURGEOIS GEORGES.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
CARON LOUIS.....	<i>Troy N. Y.</i>
COMTOIS ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
DAVIAU CHARLES	"
DÉCHESNE JOSEPH.....	"
DÉSILETS JULES..	"
DUFRESNE JOSEPH.....	"
DUPUIS ISAAC.....	<i>St Alexis.</i>
FRIGON CHARLES.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
GAGNON HENRI.....	"
GÉLINAS ARTEUR.....	<i>Marlboro Mass.</i>
GINGRAS EDMOND.....	<i>St Célestin.</i>
GRENIER ROMUALD.....	<i>Maskinongé.</i>
HAMELIN JOSEPH.....	<i>Dé Chambeault.</i>
HÉBERT LUCIEN..	<i>Ste Angèle.</i>
HÉROUX ADÉLARD.....	<i>St Boniface.</i>
LABRÈCHE HONORÉ.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
° LAMY ADÉLARD.....	<i>St Léon.</i>
LANDRY MAURICE.....	<i>Bécancourt.</i>
LASSALLE ALBERT.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
LELAIDIER AUGUSTE.....	"
LELAIDIER EMILE.....	"
LEBER HECTOR	<i>St Wenceslas.</i>

MON
MON
NORM
PAQU
PLAM
POTH
RAICH
ROCH
TRAH
TRUD

BELL
BELL
BERG
BOUD
BURE
CAMI
CAMI
CAMI
DÉSA
DÉSIL
DÉSIL
DUFRE
GARCE
GÉLIN
GENES
GERVA
HÉLIE
JOURD
LAMBE
LANDR
LAVIG
LEMIR
MARCI
MARCO
MARCO

	MONGRAIN PATRICE.....	<i>St Stanislas.</i>
	MONTOUR ÉMILE.....	<i>La Pointe du Lac.</i>
	NORMAND GÉRIN.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	PAQUIN JOSEPH.....	<i>Maskinongé.</i>
	PLAMONDON PIERRE.....	<i>Ste Thècle.</i>
	POTHIER ISIDORE.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	RAICHE EUGÈNE.....	<i>Maynard Mass.</i>
	ROCHELEAU PHILIPPE.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	TRAHAN JEAN-BAPTISTE.....	<i>Yamachiche.</i>
37	TRUDEL ARSÈNE.....	<i>St Stanislas.</i>

SEPTIEME.

	BELLEFEUILLE ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	BELLEMARE HENRI.....	<i>La Banlieue.</i>
	BERGERON ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	BOUDREAU JOSEPH.....	"
	BUREAU JOSEPH.....	"
	CAMIRAND ÉTIENNE.....	"
	CAMIRAND HERMAN.....	<i>Vieilles Foages.</i>
	CAMIRAND OCTAVE.....	<i>La Banlieue.</i>
	DÉSAULNIERS PHILIMON.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	DÉSILETS ADOLPHE.....	"
	DÉSILETS EMILIE.....	<i>Ste Angèle.</i>
	DUFRESNE JOSEPH.....	<i>La Pointe du Lac.</i>
	GARCEAU ELISÉE.....	"
	GÉLINAS WILLIAM.....	<i>St Barnabé.</i>
	GENEST ARMAND.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	GERVAIS ÉDOUARD.....	"
	HÉLIE GÉDÉON.....	<i>Ste Ursule.</i>
	JOURDAIN GASPARD.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	LAMBERT JOSEPH.....	"
	LANDRY ARTHÈME.....	<i>St Boniface.</i>
	LAVIGNE LAURENT.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	LEMIRE CHARLES.....	"
	MARCHAND CLAUDION.....	<i>Meriden Conn.</i>
	MARCOTTE FRANÇOIS.....	<i>Les Trois-Rivières.</i>
	MARCOTTE ULRIC.....	<i>Portneuf.</i>

MORIN LOUIS	Les Trois-Rivières.
PAQUIN HENRI.....	"
PRÉCOURT EDOUARD.....	"
RICHARD ALFRED.....	Ste Gertrude.
THÉRIEN DONAT	St Grégoire.
TRUDEL ALFRED.....	Shippagan N. B.
TRUDEL IRÉNÉE.....	St Stanislas.
TURCOTTE EDOUARD.....	Les Trois-Rivières.
34 VALENTINE JOSEPH.....	"

HUITIÈME.

BETTEZ PHILIPPE.....	Les Trois-Rivières.
BOUDREAU JEAN-BAPTISTE... ..	"
CAMIRAND UDGIL.....	Vieille Forges.
COMTOIS ALFRED... ..	Les Trois-Rivières
DÉSILETS NESTOR... ..	Aux Piles
DUFRESNE JULES.....	St Geneviève.
LACERTE ADÉLARD.....	St Sévère.
LACERTE AVILA.....	"
LOISELLE EDDIE.....	W. Meriden Com.
LYMBURNER ADRIEN... ..	Les Trois-Rivières.
MARTEL ULRIC	"
MILLER ULRIC.....	Oldbrook Mass.
13 DU TREMBLAY RAOUL.....	Les Trois-Rivières.

(*) N. B.—
pour ses élèves a

BACHELIERS DE L'UNIVERSITE LAVAL

DEPUIS L'AFFILIATION. (*)

BACHELIERS ÈS-ARTS.

1883 PIERRE MARCHILDON.

FRANÇOIS BOULAY.

1884 ADRIEN GRAVEL.

LEON ARCAND.

BACHELIER ÈS-SCIENCES.

1883 HONORE GARCEAU.

BACHELIERS ÈS-LETTRES.

1884 LOUIS LAFLECHE.

1885 EUGÈNE GODIN.

ERNEST FUSEY.

NAP. COMEAU.

(*) N. B.—Quoique affilié depuis l'année 1863, le Séminaire n'a pas fait courir ses élèves aux examens du Baccalauréat depuis l'année 1871 jusqu'à l'année 1881.

PRIX
DES
ANCIENS ELEVES

Décerné à l'élève finissant qui a le mieux mérité sous le rapport de la conduite, de l'application et du succès durant le cours de ses études, au jugement des Directeurs de la Maison.

- 1876 MR. GUSTAVE LAMOTHE.
77 CHARLES MAILHIOT.
78 F. X. CLOUTIER ET LUDGER TOURIGNY.
79 ANT. LEBEL ET ACHILLE LEDUC.
80 ELOIDE DEGUISE.
81 P. HERCULE GRENIER.
82 ARTHUR MOREAU.
83 FRANÇOIS BOULAY.
84 LEON ARCAND.
85 NAPOLÉON COMEAU.

MEDAILLES.

MEDAILLES D'ARGENT DU GOUVERNEUR GENERAL.

1880—OFFERTES PAR

Son Excellence le Marquis de Lorne,

MERITEE PAR MR. P. HERCULE GRENIER

1881—OFFERTE PAR LE MÊME

MERITEE PAR MR FRANÇOIS MARCHAND

1884—OFFERTE PAR

Son Excellence Lord Lansdowne

MERITEE PAR MR HENRI GAGNON

1885—OFFERTE PAR LE MÊME

MERITEE PAR MR CHS ED. PROVENCHER

MEDAILLES D'OR.

1881—Offerte par Mr. l'Abbé NAP. RIVIERES Ptre
Curé de Natick R. I.

Méritée par Mr. GEORGES GARIEPY

1882—Offerte par Mr. l'Abbé GEORGES PAGER Ptre
Curé de New-Bedford Mass.

Méritée par Mr. ADRIEN GRAVEL

1882—Offerte par Mr. l'Abbé N. Rivière Ptre
Curé de Natick R. I.

Méritée par Mrs. F. MARCHAND et PH. RICHARD EX-ÆQUO

1883—Offerte par Mr. l'Abbé U. TESSIER Ptre
Curé de Ste Sophie de Lévrard.

Méritée par Mr. LEON ARCAND.

1884—Offerte par Mr. l'Abbé P. E. DUPONT Ptre
Curé de Biddeford Me.

Méritée par Mr. ALFRED OLIVIER.

1885—Offerte par Mr l'abbé N. CHARLAND Ptre
Curé de Waterville Me.

Méritée par Mr AUG. TAPIN.

MEDAILLES D'ARGENT.

1883—Offerte par Mr. l'Abbé L. RICHARD Ptre
Supérieur du Sém. T. R.

Méritée par Mr. AUGUSTE TAPIN.

1884—Offerte par Mr. l'Abbé L. S. RHEULT Ptre
Curé des Trois-Rivières.

Méritée par Mr. ADOLPHE LANDRY.

1885—Offerte par Mr le Chanoine F. X. CLOUTIER
Curé des Trois-Rivières.

Méritée par Mr SAMUEL MARTEL.

La rentrée des élèves aura lieu MARDI le 1er SEPTEMBRE